

PONT-CAFFINO. Un garage à bateaux pour le canoë

Samedi dernier, les élus ont inauguré le garage à bateaux de Pont-Caffino, bâtiment financé par plusieurs collectivités. Ce hangar servira à la section canoë-kayak de l'amicale laïque ainsi qu'au service enfance/jeunesse.

Après plusieurs mois de travaux, le garage à bateaux de Pont-Caffino vient d'être livré, sur la rive gauche de la Maine. Il fait face à un autre bâtiment servant de sanitaires aux céistes et autres kayakistes, et enfants des centres de loisirs, inauguré en 2012. Ce hangar est composé de deux salles principales. La plus grande est destinée au stockage des bateaux de la section canoë de l'amicale laïque de la commune mais aussi au matériel lié à cette activité et au camion. Environ cinquante bateaux sont entreposés dans ce lieu. Le club recensant 75 adhérents. L'autre salle est destinée au stockage de matériel utilisé lors des camps par le service enfance/jeunesse et à ses deux véhicules.

Les travaux

Les responsables du dossier ont dû résoudre plusieurs difficultés lors de la conception du bâtiment. En effet, il devait être situé à proximité de la rivière pour rendre service aux kayakistes. Cependant la législation interdit de construire en zone inondable. Un paradoxe qui a été résolu en construisant le hangar légèrement en hauteur.

Par ailleurs, le maire Jean-Paul Loyer a évoqué « l'excellent climat » lors des négociations avec l'amicale laïque. La section canoë est la première à avoir formulé à la mairie le vœu de construire un tel bâtiment. « Il y a eu une réelle concertation vis-à-vis des plans proposés entre les élus et les bénévoles de la section canoë, ce qui a



De gauche à droite : Sophie Errante (députée), Jean-Paul Loyer (maire de Château-Thébaud), Nelly Sorin (président de l'agglo), Agnès Paragot (conseillère départementale), Christian Moriceau (président de la section canoë de l'amicale laïque) et Anne-Claude Renaudin (présidente de l'amicale laïque).

permis des améliorations », se réjouit Annie-Claude Renaudin, présidente de l'amicale laïque.

De plus, Les bénévoles ont participé aux travaux intérieurs du hangar car le bâtiment a été livré nu sans aménagements intérieurs.

Près de 200 000 €

Le coût de ce bâtiment s'élève à 197 105 €. La commune de Château-Thébaud a pris la plus grosse part avec 105 658 €. Si l'ancienne communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine avait donné son approbation à la construction de ce bâtiment lors du fonds de concours, c'est en réalité la communauté d'agglomération actuelle, Clisson Sèvre et Maine, qui a pris à sa charge les 40 658 €.

L'amicale laïque a quant à elle apporté 5 273 € et le projet a bénéficié d'une des dernières réserves parlementaires en percevant 15 000 € de la part de la députée Sophie Errante (dotation qui n'existe désormais plus).

L'EPTB délègue à Maisdon la gestion du site

La propriété du site était une discussion sous-jacente durant l'inauguration. En effet, en décembre 2017, le syndicat de rivières Sèvraval, dont les bureaux étaient situés à Vertou, a été dissous. Ce syndicat s'occupait des travaux sur le site de Pont-Caffino. Les compétences de ce syndicat sont aujourd'hui attribuées à l'EPTB (établissement public territorial du bassin) qui supervise l'ensemble des sites où coulent la Sèvre nantaise et ses affluents. Cet organisme œuvre sur plusieurs départements.

Ceux concernés par ce changement, notamment l'association Pont-Caffino et la section canoë, auraient pu craindre que leurs demandes vis-à-vis du site de Pont-Caffino soient moins entendues qu'au sein de Sèvraval, l'EPTB étant dans un organisme qui couvre une surface très vaste. Mais celle-ci a délégué sa compétence à la commune de Maisdon-sur-Sèvre.

Ce qui satisfait pleinement Roger Tual, président de l'association Pont Caffino.

« Maisdon-sur-Sèvre gère l'aménagement du site tandis que l'EPTB s'occupe de l'entretien des rives. Cela ne nous pose aucun problème, précise-t-il. Au contraire, ce transfert nous est plus favorable car lorsque le site dépendait de Sèvraval, il était plus compliqué de faire parvenir des revendications, car Vertou et Château-Thébaud n'appartiennent pas à la même communauté d'agglomération. Les communes de Maisdon-sur-Sèvre et de Château-Thébaud faisant toutes deux partie de l'agglo Clisson, Sèvre, Maine et Goulaine. Il est désormais plus facile de se faire entendre ». Une proximité qu'avait revendiquée la commune (lire *L'Hebdo de Sèvre et Maine* du 15 mars), après avoir frappé à la porte de la communauté d'agglomération à l'automne dernier.